

La couverture

Dans l'exercice de son métier, le couvreur, comme le maçon, est amené à utiliser du mortier, soit pour le raccordement de la couverture à une paroi, soit pour le scellement de certains éléments en tuiles plates, Canal ou à emboîtement : égouts, arêtiers, faitages, etc.



Produits conseillés



MULTIBAT®
Usage courant



CHAUX BLANCHE
Autres usages













N.B. : Il est interdit d'utiliser un mortier de ciment courant pour les travaux de couverture.

SÉCURITÉ

Pour tous travaux de couverture, la mise en place d'une sécurité individuelle (harnais et stop-chute) et collective contre les chutes de personnes et de matériaux est impérative.



Dosages

	Dosage équivalent kg de liant/m ³ de mortier	Liant	Sable 0/5 mm	Eau	Volume
 Montage conduit de cheminée	400 kg/m ³	1 	9 	17  l'environ	90 l environ
 Pose d'éléments de toiture	300 kg/m ³	1 	12 	17  l'environ	120 l environ
 Pose d'éléments de toiture	325 kg/m ³	1 	11 	17  l'environ	110 l environ

Dosages donnés à titre indicatif et pouvant varier suivant les matériaux régionaux et le taux d'hygrométrie des granulats.

Le « hourdage » des conduits de cheminée

Celui-ci est réalisé de préférence avec du mortier à base de Multibat®. De dimensions variables, les conduits, composés de boisseaux de brique ou de blocs béton, peuvent être à parois simples ou doubles selon l'évacuation des fumées (gaz, chaufferies individuelles ou collectives, feu de bois, etc.) qu'ils ont à assurer.

Le scellement des tuiles

■ La préparation du support

Dépoussiérer le support et ôter tous déchets (mousses) par balayage ou brossage. Toujours le mouiller avant la mise en place du mortier. Lors de scellements sur une couverture en tuiles béton ou céramique (égouts, arêtiers, faîtages), nettoyer et humidifier à saturation tuiles et accessoires.

■ Le mortier de scellement

Il est possible d'opter pour 2 types de mortier : le mortier de ciment à maçonner et le mortier de chaux. Le premier est le plus utilisé pour la confection d'ouvrages scellés sur les couvertures en terre cuite (égouts, rives, faîtages, arêtiers) et de solins. Il présente l'avantage d'être souple, de prise plus rapide, moins poreux et plus résistant que le mortier de chaux.

Le mortier de chaux convient, quant à lui, au scellement des tuiles et de leurs accessoires ainsi qu'à la réalisation de solins sur enduits de chaux.

■ L'application

Dans le cas de solins, la pose du mortier s'effectue en 2 passes, le dégrossi et la finition, afin d'éviter la fissuration (le retrait). Cette dernière est obtenue soit par lissage, soit par le passage de l'éponge ou d'un pinceau humide.

Pour le scellement d'ouvrages (égouts, arêtiers, faîtages), le mortier est posé en charge régulière et en quantité suffisante de manière à ce que les éléments à sceller soient bien « assis ». La mise en œuvre de tous ces éléments implique une protection de la toiture afin d'éviter qu'elle ne soit salie pendant les travaux.

**DTU 40.21
à 40.24**



Le raccord avec un solin en mortier

Ce système est le plus simple qui soit. Il n'offre cependant pas toutes les garanties d'étanchéité et de durée, le solin pouvant se fissurer ou se décoller de la paroi ou du matériau. Pour y remédier, dans le cas d'une couverture en tuile canal, sceller un rang supplémentaire de courants au-dessus du premier. Ainsi désolidarisé, il ne subit pas les effets du mouvement de la charpente.



Ne pas utiliser de ciments courants pour réaliser un mortier de scellement de toiture, car cela risque d'entraîner une rigidité de l'ouvrage, source d'éventuels désordres pouvant aller jusqu'à la rupture des tuiles.